

Victime Inceste apporte principalement des informations aux personnes victimes d'inceste et à leurs proches par le biais de son site internet <https://victimeinceste.fr> mais peut aussi agir sous d'autres formes, comme l'organisation de conférences de prévention positive ou par le soutien financier aux soins pour les personnes les plus démunies.



victimeinceste.fr

Un site chrétien ouvert à tous



*« Un site pour proposer un chemin de libération, de guérison, basé sur les sciences humaines, la justice et la foi. » C'est ainsi que se présente le site créé par **Agnès Galloy**, qui en est l'administratrice. « Parce que toute personne victime d'inceste doit être écoutée, entendue dans sa souffrance, accompagnée et respectée, nous avons eu à cœur de concevoir ce site pour celles et pour ceux qui combattent le silence entourant trop souvent ces crimes. Ce site est chrétien mais ouvert à tous, et c'est dans le respect absolu de ce que vous êtes, chacun, que nous vous proposerons un regard psychologique, juridique et spirituel sur ce sujet. »*

Écoute, soutien et accompagnement

Un espace témoignages est ouvert aux victimes d'inceste car, explique Agnès Galloy, « j'ai voulu créer un site pour rassembler les réponses aux questions les plus fréquentes, pour les informer et leur permettre de se confier dans le climat sécurisant de l'anonymat. Un premier pas peut-être pour les aider à libérer une parole salvatrice est ainsi né ».

L'équipe de Victime Inceste a sélectionné les questions les plus fréquemment posées par les personnes victimes d'inceste et choisi d'y apporter [une réponse psychologique, rédigée par une psychologue](#), et [une réponse juridique, rédigée par une avocate](#). Elle propose également [un regard spirituel](#) sur ces grandes questions. « Les dimensions psychologique et spirituelle sont essentielles, intimement liées, et pourtant bien distinctes. Prendre soin de ces deux dimensions permettra un relèvement plus sûr et plus libérateur. La dimension juridique est également essentielle pour soi mais aussi pour toute la société. »

Un formulaire de témoignage et un formulaire de contact sont en lien sur le site.

Victime Inceste a rejoint le Collectif pour l'Enfance. Ce collectif regroupe plus de trente associations et personnalités civiles qui se mobilisent pour demander la reconnaissance légale de l'incapacité de l'enfant à consentir à une relation sexuelle avec un adulte, par l'instauration d'un seuil d'âge à quinze ans.

Victime Inceste - 136 rue Yves le Coz -78000 Versailles

victimeinceste@gmail.com

<https://victimeinceste.fr/>